

Monuments commémoratifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Photo : © drac paca – crmh

La conservation régionale des monuments historiques a conduit récemment une thématique relevant de la dénomination générale des monuments commémoratifs afin de protéger au titre des monuments historiques les plus représentatifs. Le but est aussi de sensibiliser les élus à ce thème afin qu'ils l'intègrent dans leur document d'urbanisme comme élément remarquable du patrimoine.

En effet les monuments commémoratifs situés dans l'espace public sont souvent l'objet de déplacements, voire de modifications ou de destructions notamment lorsque le gouvernement de Vichy imposa la fonte des métaux non ferreux.

Le dossier images que vous pouvez consulter est le résultat d'un travail de sélection selon une grille de critères, comme la qualité artistique, l'originalité, l'importance historique du personnage ou de l'évènement, l'ancienneté du monument, la notoriété de l'artiste ou la composition urbaine.

Il est intéressant de relever que très peu de monuments commémoratifs ont été érigés du vivant du personnage. En voici quelques-uns. Le sculpteur Félix Charpentier meurt en 1924. Son oeuvre "les lutteurs" est déposée en 1905 à Bollène (Vaucluse) en son honneur et de son vivant. Roland Garros meurt en 1918 : le monument érigé en 1914 commémore la première traversée de la Méditerranée de Saint-Raphaël à Bizerte le 23 septembre 1913. Le bailli de Suffren meurt en 1788, le buste et le vaisseau de pierre sont érigés 3 ans avant (1784-1785). Jean-Henri Fabre, l'entomologiste, meurt en 1915, son monument à Sérignan est érigé 1 an avant. Quant à Mistral, sa statue est dressée à Arles 5 ans avant son décès survenu le 25 mars 1914.

Le monument érigé pour honorer un homme célèbre vient souvent à l'occasion d'un anniversaire ou d'un cinquantenaire, parfois plus de 100 ans après, voire 200 ans après. La raison est politique, comme l'a souligné Régis Bertrand dans un article "les ardeurs commémoratives" du comte de Villeneuve, Préfet des Bouches-du-Rhône au début du XIXe siècle. Les félibres sont souvent à l'origine de l'érection de monument, on peut citer Roumanille et Clovis Hugues ou Nicolas Saboly, 200 ans après sa mort pour faire reconnaître son oeuvre poétique.

Sur 300 monuments recensés et situés dans l'espace public de la région PACA une classification des monuments par période a permis de dégager une constante nationale :

- Les monuments d'Ancien Régime sont très rares.
- Le XIXe siècle : un tiers du corpus correspond à cette période, le nombre le plus élevé se situe dans le 4e quart entre 1875 et 1900.
- Le XXe siècle : les deux tiers du corpus correspondent à cette période, la période la plus prolifique étant entre 1900 et 1925.

La "statuomanie", terme forgé par Maurice Aghulon, se situe sous la 3ème République et plus exactement entre 1875 et 1925.

Sur les 13 monuments inscrits ou classés au titre des monuments historiques, 2 font partie de l'Ancien Régime, 4 du XIXe et 7 du 1er quart du XXe siècle.

Les sujets historiques :

- la Révolution française : les victimes de Bédoin,
- les centenaires des rattachements à la France : le comté de Nice.

Les guerres autres que le conflit de 1914-1918 :

- monument aux héros d'Orient et des terres lointaines,
- monument à Alexandre 1er de Yougoslavie et à Louis Barthou.

Les événements :

- les héros de la mer, l'arrivée de l'eau, Louis Giraud.

Les personnages importants :

- les militaires : Suffren, Masséna, Garibaldi, le Tambour d'Arcole,
- les artistes poètes, félibres : Frédéric Mistral, Clovis Hugues,
- les industriels : Léon Chiris.

Ce dossier permet d'accéder :

- à l'ensemble de l'iconographie concernant chaque monument - Patrimages
- aux notices Patrimoine du XXe siècle et aux notices de protection
- et aux notices de la base de données nationale Mérimée.